

Extraits de la déclaration liminaire : En France, le 6 mai dernier, une majorité de citoyens a décidé de mettre fin à l'entreprise de destruction sociale, de division et de discrimination menée par Nicolas Sarkozy et son gouvernement.

Le désaveu porte l'exigence d'une autre politique ayant pour objectif la satisfaction des besoins sociaux reposant sur une autre répartition des richesses. Elle implique des décisions rapides attendues par des millions de salariés. Elle concerne notamment le pouvoir d'achat, l'emploi, le retour à la retraite à 60 ans à taux plein, les services publics. Il est donc essentiel que de nouvelles mobilisations soient mises en perspective pour gagner sur les revendications. Il est tout aussi important que le nouveau Président de la République donne rapidement des signes concrets de ses engagements de changement et de justice.

En priorité, le nouveau gouvernement doit mettre un terme à la RGPP, à la casse de l'emploi, au démantèlement des services publics, impulser une nouvelle politique salariale, abroger les mesures anti-sociales entérinées dans la dernière période.

A la DGFIP, sur le plan national comme au plan local, cela nous fonde à réitérer auprès des nouveaux interlocuteurs politiques notre exigence d'arrêt des réformes, d'établissement d'un réel bilan contradictoire sur la fusion et d'ouverture immédiate des négociations sur l'ensemble des contentieux revendicatifs.

-Des mesures concrètes sont à prendre immédiatement :

- ▶ Arrêt des suppressions d'emplois et comblement des postes vacants,
- ▶ Arrêt des licenciements et plan de titularisation des personnels non titulaires,
- ▶ Revalorisation du point d'indice,
- ▶ Suppression du jour de carence,
- ▶ Accès automatique au 8ème échelon de la catégorie C,
- ▶ Abrogation de l'amendement Lamassoure portant atteinte au droit de grève,
- ▶ Abandon de la Prime de fonction et de résultats et de la réforme sur l'évaluation,
- ▶ Abandon du projet de corps interministériel des informaticiens.

Un an après la fin des discussions sur les nouvelles règles de gestion, il reste de nombreuses questions sans réponse, notamment dans cette période de convergence de plus en plus longue et sans réelle visibilité. La CGT continue donc à revendiquer que vous vous donniez les moyens de vos ambitions, d'avancer le plus vite possible pour que l'ensemble des règles de mutation s'appliquent à l'ensemble des agents et que la période de convergence soit utilisée pour gérer les droits acquis par les personnels.

la suite à télécharger :

fichiers:



[Télécharger 120611-cap_du_23_mai-affect_insp_div-art_23.pdf](#) (174.69 Ko)

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Public: [Archives CAP \(antérieur à 2018\)](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
